

Remarque: Ce document est accessible uniquement à la consultation. Veuillez utiliser le portail client pour les groupes-bilan pour remplir l'annexe 3 «Document d'enregistrement».

Votre enregistrement de groupe-bilan

L'annexe 3 «Document d'enregistrement» comprend toutes les informations selon votre déclaration et indique les autres documents à fournir dans le cadre de la création d'un groupe-bilan conformément au chapitre 3 du contrat de groupe-bilan ainsi qu'au chapitre 1 des Prescriptions générales de groupe-bilan.

Autres documents à fournir:

- » Contrat de groupe-bilan signé en double exemplaire ainsi que la présente annexe 3 «Document d'enregistrement» signée
- » Preuve juridiquement valable de la qualité de personne morale du requérant, ne datant pas de plus de trois mois.
 - » Partenaires contractuels suisses: un extrait du registre du commerce, certifié par le responsable du registre du commerce, a valeur de preuve juridiquement valable. Pour le présent contrat, une certification supplémentaire par un notaire n'est pas nécessaire.
 - » Partenaires contractuels étrangers: un extrait actuel du registre du commerce, établi et/ou certifié selon le droit national du pays dans lequel se trouve le siège du partenaire contractuel, a valeur de preuve juridiquement valable. Dans la mesure où il n'est pas rédigé en allemand, anglais, français ou italien, la fourniture d'une traduction dans l'une de ces langues est nécessaire.
- » Copie de la carte d'identité ainsi que de l'attestation de domicile de la personne signataire
- » Constitution des garanties conformément aux prescriptions ainsi que justification du rating de l'institut émetteur
- » Confirmation de la banque du RGB que celle-ci a mis en place le procédé de prélèvement SEPA interentreprise en faveur de Swissgrid sur le compte du RGB ou, dans des cas exceptionnels et uniquement après concertation avec Swissgrid, le formulaire de recouvrement direct
- » Organigramme de l'entreprise avec les fonctions centrales

Documents facultatifs:

- » Procuration de la personne signataire dans la mesure où celle-ci n'est pas mentionnée dans le registre du commerce de l'entreprise
- » Procuration portant sur la délégation du traitement des annonces de programme prévisionnel ainsi que la réception de la série chronologique des écarts
- » Informations concernant les trois derniers bilans commerciaux dans la mesure où ils ne sont pas publics
- » Preuves concernant les participations dans des centrales électriques et par pompage

Veuillez imprimer le présent document ainsi que le contrat de groupe-bilan en deux exemplaires, signer tous les exemplaires et les renvoyer par courrier postal à Swissgrid, accompagnés de la preuve juridiquement valable de la qualité de personne morale du requérant.

Avec nos meilleures salutations,

Swissgrid SA

Remarque: Ce document est accessible uniquement à la consultation. Veuillez utiliser le portal client pour les groupes-bilan pour remplir l'annexe 3 «Document d'enregistrement».

Page 2 sur 11
Document d'enregistrement
Version 4.0 du décembre 2022

Document d'enregistrement

Energy Identification Code (EIC)

Date d'activation prévue

1.1. Informations générales concernant l'entreprise

Nom de l'entreprise

Forme juridique

Siège statutaire

Rue

Numéro

Case postale

Numéro postal d'acheminement

Localité

Pays

Numéro de téléphone de l'entreprise

E-mail de l'entreprise

Site Internet de l'entreprise

Numéro de TVA

Numéro du registre du commerce

Année de fondation

Nombre de collaborateurs

Mode de paiement

Remarque: Ce document est accessible uniquement à la consultation. Veuillez utiliser le portal client pour les groupes-bilan pour remplir l'annexe 3 «Document d'enregistrement».

Page 3 sur 11
Document d'enregistrement
Version 4.0 du décembre 2022

Informations concernant les trois derniers bilans commerciaux (fonds propres, total du bilan, chiffre d'affaires, bénéfice)

Votre entreprise détient-elle des participations dans d'autres entreprises? Si oui, nous vous prions d'indiquer les participations ainsi que le montant de ces dernières.

2.1 Informations supplémentaires concernant l'entreprise

Votre entreprise dispose-t-elle d'un code ACER? Si oui, veuillez indiquer le code ACER.

Votre entreprise est-elle déjà enregistrée dans des bourses d'électricité ou des plateformes de négoce de l'énergie? Si oui, où et depuis quand?

L'entreprise exploite-t-elle déjà des groupes-bilan en dehors de la Suisse? Si oui, dans quel pays, chez quel TSO et depuis quand?

Veuillez décrire brièvement l'organisation de votre entreprise. Nous vous prions en outre de nous faire parvenir un organigramme.

Les collaborateurs du point de contact opérationnel sont-ils des collaborateurs de votre entreprise? Si non, quel est leur employeur?

Votre entreprise dispose-t-elle d'un département Compliance et/ou Risk-Management? Si oui, veuillez nous indiquer les coordonnées (interlocuteur, e-mail, téléphone).

Remarque: Ce document est accessible uniquement à la consultation. Veuillez utiliser le portail client pour les groupes-bilan pour remplir l'annexe 3 «Document d'enregistrement».

Page 4 sur 11
Document d'enregistrement
Version 4.0 du décembre 2022

2.2 Questions spécifiques concernant les processus de gestion des groupes-bilan

Quel est le volume de transactions maximal attendu par trimestre en MWh devant être traité via le groupe-bilan?

Quelles mesures avez-vous prises afin de garantir la joignabilité des interlocuteurs habilités durant l'harmonisation des programmes prévisionnels et en cas de positions en suspens, notamment en dehors des heures de bureau?

Quelles limites physiques (non financières) avez-vous définies pour la Suisse en matière de transaction et comment sont-elles mises en œuvre et contrôlées dans votre entreprise?

Comment votre entreprise garantit-elle que les systèmes informatiques concernés par le traitement des transactions commerciales présentent une haute disponibilité et un temps de défaillance réduit?

Remarque: Ce document est accessible uniquement à la consultation. Veuillez utiliser le portal client pour les groupes-bilan pour remplir l'annexe 3 «Document d'enregistrement».

3.1a Point de contact pour les questions générales (RGB)

Civilité

Nom

Prénom

Numéro de téléphone fixe

Mobile

E-mail

3.1b Point de contact pour les questions générales (RGB suppléant)

Civilité

Nom

Prénom

Numéro de téléphone fixe

Mobile

E-mail

3.2 Point de contact pour les questions opérationnelles

E-mail 1

E-mail 2 (facultatif)

Téléphone fixe Dayahead

Fax fixe Dayahead

Téléphone fixe Intraday

Fax fixe Intraday

Remarque: Ce document est accessible uniquement à la consultation. Veuillez utiliser le portal client pour les groupes-bilan pour remplir l'annexe 3 «Document d'enregistrement».

3.3 Point de contact pour les questions concernant les décomptes

Civilité

Nom

Prénom

Numéro de téléphone fixe

Mobile

E-mail

E-mail 2 (facultatif)

E-mail 3 (facultatif)

E-mail 4 (facultatif)

E-mail 5 (facultatif)

3.4 Point de contact pour les questions financières

Civilité

Nom

Prénom

Numéro de téléphone fixe

Mobile

E-mail

Remarque: Ce document est accessible uniquement à la consultation. Veuillez utiliser le portail client pour les groupes-bilan pour remplir l'annexe 3 «Document d'enregistrement».

4.1 Transfert de données pour les décomptes

E-mail série chronologique des écarts

4.2 Choix du transfert des données pour l'exploitation selon programme prévisionnel

Connexion principale

Connexion de remplacement

4.3 Détails concernant le transfert par e-mail

Adresse e-mail

Adresse e-mail 2

Liste des expéditeurs d'e-mails

| |
|--|
| |
|--|

4.4 Détails concernant le transfert par FTP

Nom du serveur FTP ou adresse IP

Nom d'utilisateur

Mot de passe

Répertoire

FTP Out Com-Mode

4.5 Whitelist pour la connexion FTP

Adresse IP 1

Adresse IP 2

Adresse IP 3

Adresse IP 4

Remarque: Ce document est accessible uniquement à la consultation. Veuillez utiliser le portail client pour les groupes-bilan pour remplir l'annexe 3 «Document d'enregistrement».

4.6 Adresse e-mail pour INS programme réserves énergétiques

Adresse e-mail

5.1 Choix du type de groupe-bilan

Type de groupe-bilan

5.2 Fourniture d'énergie de réglage selon le programme prévisionnel avec l'étranger

Traitez-vous via votre groupe-bilan des fournitures d'énergie de réglage selon le programme prévisionnel avec l'étranger? Si oui, veuillez nous présenter une preuve concernant la participation dans la centrale électrique.

5.3 Vente aux enchères et limite intra-day Suisse / France

Souhaitez-vous participer aux vente aux enchères et au marché intra-day à la frontière Suisse / France? Si oui, l'enregistrement de groupe-bilan en France auprès de RTE est nécessaire.

5.4 Choix du type de limite

Choix des limites

Limite 1: DA à D-2h en MW

Limite 2: D-2h à COT ID en MW

Limite 3: COT ID et PS en MW

Garantie correspondant à la limite en €

Remarque: Ce document est accessible uniquement à la consultation. Veuillez utiliser le portail client pour les groupes-bilan pour remplir l'annexe 3 «Document d'enregistrement».

Informations pour les groupes-bilan avec points de mesure

5.5 Détermination des valeurs pour les contrôles de plausibilité

Somme minimale des injections (EGS-Min)

Somme maximale des injections (EGS-Max)

Somme minimale de la courbe de charge (LGS-Min)

Somme maximale de la courbe de charge (LGS-Max)

Propre capacité de pompage (PUMP-Max)

Participations dans des centrales électriques (PP-Shares)

Participations dans des centrales par pompage (PU-Shares)

5.6 Calcul des valeurs pour les contrôles de plausibilité

PROD Min

PROD Max

CONS Min

CONS Max

5.7 Profil des clients finaux

Décrivez brièvement les profils typiques des clients (en Suisse) et, dans la mesure du possible, indiquez le nom des clients.

5.8 Informations concernant les points de mesure

Dans quelles zones de desserte (en Suisse) les clients du RGB sont-ils approvisionnés?

Remarque: Ce document est accessible uniquement à la consultation. Veuillez utiliser le portail client pour les groupes-bilan pour remplir l'annexe 3 «Document d'enregistrement».

5.9 Garanties pour les groupes-bilan avec points de mesure

Charge moyenne en MW

Production moyenne en MW

Garantie calculée pour le nouveau groupe-bilan avec points de mesure

Garantie en € pour le groupe-bilan avec points de mesure existant

6.0 Récapitulatif concernant la garantie

Garantie correspondant à la limite en €

Garantie calculée en € pour le nouveau groupe-bilan avec points de mesure

Garantie en € pour le groupe-bilan avec points de mesure existant

Total des garanties en €

Remarque: Ce document est accessible uniquement à la consultation. Veuillez utiliser le portal client pour les groupes-bilan pour remplir l'annexe 3 «Document d'enregistrement».

Confirmation de l'inscription et signature

En signant et en renvoyant l'annexe 3 «Données de base pour l'enregistrement du groupe-bilan», le requérant prend connaissance des conditions requises, indiquées au chapitre 1 des Prescriptions générales de groupe-bilan, pour la création d'un groupe-bilan.

Remarque: le processus d'enregistrement doit être terminé au plus tard six mois après réception du formulaire de demande. Si le processus d'enregistrement ne peut pas être terminé dans les six mois en raison de l'absence d'informations de la part du requérant, ce dernier est tenu de communiquer à Swissgrid une date butoir pour la présentation de toutes les informations et de tous les documents nécessaires ainsi que pour la réalisation des tests. Dans le cas contraire, Swissgrid renvoie au requérant tous les documents reçus jusqu'à présent et clôt le processus d'enregistrement. En cas de nouvelle demande, la taxe d'enregistrement est à nouveau due.

L'intégralité des conditions requises pour la création et l'activation du groupe-bilan est définie dans le contrat de groupe-bilan ainsi que dans les Prescriptions générales de groupe-bilan.

Lieu, date _____

Nom du signataire en
caractères d'imprimerie _____

Signature _____